Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 33 no 35 | Edmonton, semaine du 1er au 7 octobre 1999 | 16 pages | 60c

Inauguration officielle du Centre de services à l'emploi d'Edmonton

RAYMOND LAROCHE

Edmonton

C'est le 19 septembre dernier dans la rotonde de la Cité francophone d'Edmonton qu'avait lieu l'inauguration officielle du Centre de services à l'emploi d'Edmonton.

Un centre de service à l'emploi comme tel, n'a plus rien de nouveau direz-vous, mais ce qui fait la particularité de celui-ci est le fait qu'il soit francophone, et s'adresse à une clientèle francophone. Le Centre est déjà ouvert depuis avril 99 et offre aux francophones une gamme complète de services reliés à l'emploi. Parmi ces services, on retrouve entre autres: un centre de ressources; des formateurs qualifiés; des conseillers en placement; une banque d'emplois; des programmes de stage en milieu de travail, etc.

Le Centre de services à l'emploi d'Edmonton est un projet des Entreprises EFE Ltée. Régies par la *Alberta Companies Act*, les Entreprises EFE (enseignement, formation, emploi) Ltée représente une société à but non lucratif gérée par un conseil d'administration bénévole. Les actionnaires de cette société, messieurs Gérard Raymond, président et Denis Magnan, directeur sont deux membres du bureau de direction de EXCEL Society qui avait été approchée par des membres de la communauté francophone d'Edmonton afin de parrainer la mise sur pied d'une nouvelle société de formation des adultes. Son appui a été indispensable pour l'obtention du contrat d'Alberta Advanced Education and Career Developpement (AAECD) ainsi que pour l'ouverture du Centre de services à l'emploi d'Edmonton.

«Depuis son ouverture en avril dernier, le Centre a accueilli près de 445 clients. Plusieurs d'entre eux se sont prévalu des services de base comme faire de la recherche d'emploi sur le Web ou feuilleter les journaux, par contre, d'autres ont eu recours aux services de conseillers en emploi, ont reçu de l'aide pour remodeler leur CV ou même le traduire en anglais, rédiger des lettres de présentation et autres services. Le Centre offre aussi une gamme de services et de programmes de placement, de formation en cours d'emploi ou même de mise en valeur des compétences du client. Ces programmes varient de quatre à vingt-six semaines et comprennent dans certaines occasions des stages en milieu de travail» nous précisait Mme Agathe Gaulin, directrice du Centre.



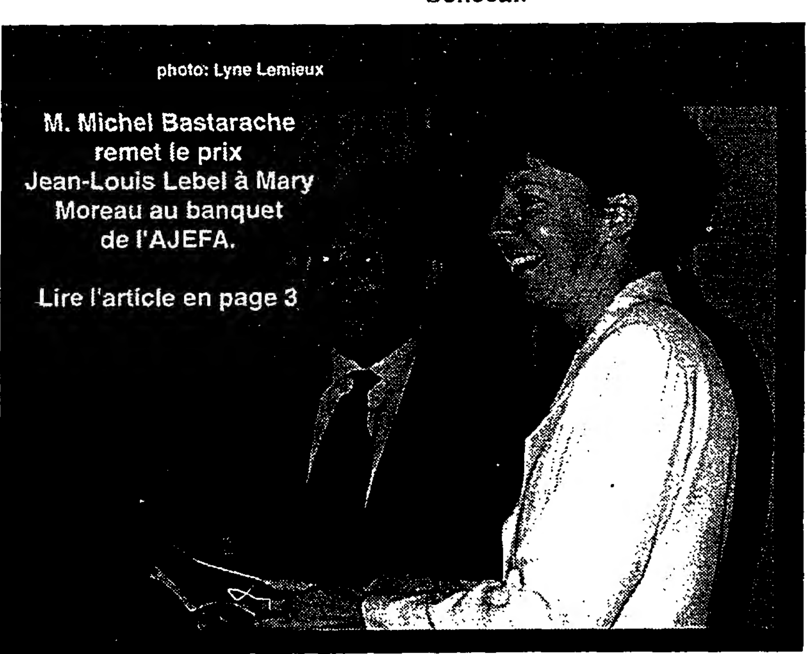
photo: Raymond Laroche
Agathe Gaulin, directrice du Centre de services à l'emploi

«Avec le nombre croissant de nouveaux arrivants attirés par l'Alberta, beaucoup sont de souche francophone. Plusieurs arrivent de l'Est, soit du Québec ou des Maritimes, soit des pays francophones d'Afrique avec un niveau de scolarisation relativement bon, mais sans nécessairement avoir un travail assuré, de là, la nécessité d'un tel centre qui leur permet de pouvoir passer cette période d'adaptation et d'intégration à leur nouveau milieu. Le Centre leur permet de pouvoir acquérir les connaissances nécessaires, comme l'anglais entre autre, et des contacts qui leur permettront de pouvoir mieux s'intégrer au marché du travail » nous disait Mme Gaulin.

Lors de la cérémonie d'inauguration, Monsieur Pierre Sénécal, n'a pas manqué de remercier chaleureusement tout le personnel du Centre pour leur accueil chaleureux et professionnel. «Le Centre de services à l'emploi est un service absolument essentiel pour tout nouvel arrivant francophone. Même si on peut observer que le taux de chômage ici est le plus bas au pays, il arrive néammoins en Alberta quelques 7000 nouveaux arrivants chaque mois, ce qui rend la recherche d'emploi plus compétitive. Comme nouvel arrivant, l'idée que j'avais de l'Alberta se limitait aux champs de blé, aux puits de pétrole, aux réserves de gaz naturel, et qu'Edmonton en était la capitale. Comme nouvel arrivant, je ne connaissais à peu près rien des caractéristiques du marché du travail, et je n'avais pratiquement aucun réseau contact, c'est alors que le Centre de service à l'emploi devenait incontournable».

Les objectifs fixés pour les trois premières années d'opération en ce qui concerne le programme de placement sont déjà dépassés après les premiers cinq mois d'opération, tandis que les deux autres programmes, soit, le programme de formation en cours d'emploi et celui de mise en valeur des compétences sont en bonne voie de l'être dans les délais prévus. En moyenne le Centre accueille cinq personnes par jour, soit le double de clients prévus par son contrat avec AAECD, et un taux de placement qui se situe autour de 75%, ce qui en fait maintenant un service intégré dans la communauté francophone d'Edmonton.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Messieurs John McGee, président de la Société Excel, , de Gérard Raymond, directeur général des entreprises Excel, de Lucien Villeneuve, président des entreprises EFE, de Denis Ducharme, du Secrétariat aux affaires francophones, de Michael Phair, de la ville d'Edmonton, de Joe-Anne Priel, directrice pour la région du Nord-Est au ministère des ressources humaines et emploi de l'Alberta, Jean-Louis Dentinger, président de l'ACFA régionale d'Edmonton et de Pierre Sénécal.


photo: Lyne Lemieux
M. Michel Bastarache remet le prix Jean-Louis Lebel à Mary Moreau au banquet de l'AJEFA.

Lire l'article en page 3

Cette semaine...

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

10015349 XX140 (A) 16L 4
MICROFILM INC. SOCIETE CANADIENNE DU
110-464 RUE SAINT-JEAN
MONTREAL PQ H2Y 2S1

Citation de la semaine

Sonnez,sonnez toujours, clairons de la pensée.

Victor Hugo

Les francophones des Territoires poursuiventle fédéral

Ottawa (APF): Incapables de convaincre Ottawa qu'il a une responsabilité dans l'application de la Loi sur les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest, les Franco-Ténois ont décidé de poursuivre le gouvernement fédéral ... en pleine Année de la francophonie canadienne.

L'objet du litige est la non ap-plication par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de la loi territoriale sur les langues officielles. Vieille de 15 ans, cette loi accorde le statut de langue officielle à neuf langues, dont le français.

Les francophones reprochent au fédéral de nier ses obligations de fiduciaire des droits linguistiques des Franco-Ténois et de se contenter de son rôle de bailleur de fonds. Selon la Fédération Franco-Ténoise, Ottawa a versé plus de 30 millions de dollars en quinze ans pour l'application de la Loi sur les langues officielles des Territoires, sans s'assurer en retour de son application.

Plus qu'un lien contractuel, les Franco-Ténois estiment que les gouvernements territoriaux sont carrément des créatures d'Ottawa, assujetties donc aux dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés qui reconnaissent l'égalité du français et de l'anglais comme langues officielles du canada.

«Selon la jurisprudence existante, les Territoires ne sont pas sujet aux dis-positions linguistiques de la Loi (fédérale) sur les langues officielles. Ils sont soumis à leur propre Loi sur les langues officielles» répond Me Marc Tremblay, qui est avocat-conseil pour le groupe des langues officielles au ministère fédéral de la Justice.

Ce genre de raisonnement rend furieux le directeur général de la Fédération, Daniel Lamoureux: «Ce que le fédéral nous dit c'est: on paie la facture mais on ne regarde pas ce qu'on fait avec».

Le 11 février dernier, la Fédération a lancé ce qu'elle a appelé «l'Opération polaroïd». Avec l'aide d'une firme d'Ottawa, elle a obtenu un instantané de la situation linguistique en vérifiant les services gouvernementaux dans 54 points de service répartis dans les Territoires. Les résultats ont été «déplorables, lamentables» dit M. Lamoureux.

Le plus drôle, c'est que la Loi sur les langues officielles des Territoires est «une excellente loi». Sauf que dans les faits, ajoute M. Lamoureux, les services en français sont pratiquement inexistants. D'où la question: qu'est que les Territoire ont fait avec les 30 millions de dollars qui devaient permettre la mise en oeuvre de la loi?

Le dévoilement des résultats de l'enquête a fait grand bruit lors d'un Forum sur le français dans les Territoires du Nord-Ouest tenu à Yellowknife les 4 et 5 mars dernier. C'est à ce moment-là que les francophones ont carrément fait savoir aux représentants fédéraux qu'ils songeaient sérieusement à utiliser les tribunaux pour obtenir justice.

«Ça fait un bout de temps qu'on nous annonce que ça va arriver» confirme Me Tremblay. Le ministère n'a pas l'intention de commenter davantage tant que le mémoire de la Fédération ne sera pas déposé devant la cour. Même chose du côté politique, où le bureau de la ministre du Patrimoine Sheila Copps renvoie les journalistes au conseiller juridique du ministère de la Justice.

Daniel Lamoureux est persuadé qu'il ne faudra que «15 minutes» pour démontrer au juge que le gouvernement des Territoires n'applique pas sa Loi sur les langues officielles. Pour ce qui est de la responsabilité juridique du fédéral dans cette affaire, le scénario est déjà écrit dans sa tête : «On va perdre en première instance, perdre en deuxième et gagner à la Cour suprême du Canada!»

Le Programme de contestation judiciaire a accepté d'appuyer financièrement la poursuite des francophones du Nord. Il versera 50 000 $, le maximum permis, pour une poursuite en première instance. Et parce que les francophones du Yukon ont décidé d'entrer dans la danse, une autre somme de 35 000 $ sera à la disposition des requérants, qui seront défendus par l'avocat Roger Lepage de la Saskatchewan.

Le Commissariat aux langues officielles songe à demander le statut d'intervenant, mais attend lui aussi de lire le mémoire de la Fédération pour voir de quoi il en retourne.

Un coeur mécanique pour un Acadien en attente d'une transplantation

Ottawa (APF): Un Acadien en attente d'une transplantation cardiaque peut désormais attendre en toute quiétude un donneur compatible grâce à une technologie révolutionnaire.

Maurice Dumont, 51 ans, de Baker Brook près d'Edmundston au Madawaska est le deuxième patient de l'Hôpital Royal Victoria de Montréal à recevoir une pompe cardiaque artificielle.

Utilisée pour la première fois au Québec, la pompe électrique Novacor commercialisée par la Corporation Baxter permet de sauver la vie de patients qui risquent de décéder avant de recevoir une greffe d'un coeur naturel compatible.

M. Dumont souffre de cardiomyopathie ischémique depuis plusieurs années. Il était un patient de l'Hôpital Laval à Québec et il avait été placé sur la liste en attente d'une transplantation cardiaque le 14 septembre 1998.

Malheureusement pour lui, le vent a commencé à tourner au début de l'année alors qu'il a démontré des signes d'insuffisance cardiaque de plus en plus marqués, au point de nécessiter plusieurs admissions à l'Hôpital Laval de Québec. Son état de santé s'est détérioré d'une façon telle, qu'il n'était plus un candidat pour une transplantation cardiaque. Et pour ajouter à ses malheurs, M. Dumont a un groupe sanguin relativement rare, ce qui s'ajoute à la difficulté de trouver rapidement un donneur compatible pour une greffe coeur-poumon.

Transféré au Royal Victoria, on lui a implanté le 31 août dernier un «coeur mécanique» pour permettre un rétablissement des résistances pulmonaires et, éventuellement, remettre son nom sur la liste pour une transplantation cardiaque.

Alimentée par des piles qui ont une durée de six à huit heures, la pompe électrique est implantée dans l'abdomen du patient et reliée au ventricule gauche du coeur et à l'aorte ascendante. Un régulateur électronique fait fonctionner et surveille le système qui est alimenté par une batterie de piles et d'accumulateurs, portée à l'extérieur du corps du patient dans un sac en bandoulière et reliée au système par un fil électrique.

Les piles ont une autonomie de 6 à 8 heures et le patient peut même vivre à l'extérieur de l'hôpital grâce à ce système. Plus encore, des patients ont même repris leurs activités professionnelles et leurs loisirs en attendant le don d'un coeur. Ce petit bijou électronique a cependant un prix : 90 000 $.

Cette nouvelle technologie est bien implantée en Europe et aux États-Unis. Parmi les quelque 1000 personnes à travers le monde qui ont reçu la pompe Novacor, deux patients européens ont conservé le système d'origine pendant plus de trois ans, alors que six patients en Europe et aux États-Unis ont dépassé le cap des deux ans.

On évalue à 2 500 le nombre de Canadiens souffrant annuellement de troubles cardio-vasculaires nécessitant une greffe du coeur. Mais le nombre de donneurs est tellement bas, que seulement 250 patients sont transplantés chaque année au pays.

Fusion Air Canada-Canadian: Et les langues officielles, alors?

Ottawa (APF): **Le projet de fusion d'Air Canada et de Canadian et celui de la compagnie torontoise Onex de fusionner Air Canada et Canadian inquiète ... les juristes d'expression française du pays.**

Dans un communiqué, la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law rappelle au gouvernement fédéral ses obligations en matière de protection des droits linguistiques.

Même si une loi fédérale a déjà permis la privatisation d'Air Canada, cette même loi contient une clause qui précise que la compagnie aérienne doit respecter toutes les obligations linguistiques contenues dans la Loi sur les langues officielles.

Le président de la Fédération, Basile Chiasson, note que les sociétés affiliées à Air Canada, comme Air Nova et Air BC, refusent toujours de se considérer comme des sociétés ayant les mêmes obligations qu'Air Canada.

«Dans la mesure où nous avons encore des difficultés à obtenir des services en français avec les sociétés affiliées à Air Canada, comment peut-on s'imaginer que nous aurons de meilleurs résultats avec la création d'une nouvelle compagnie?» s'interroge Me Chiasson.

La Fédération «presse» donc le Comité mixte sur les langues officielles de se pencher sur ce dossier et de déterminer dans quelle mesure un changement de statut de la compagnie Air Canada peut se faire dans le respect des obligations linguistiques.

Le saviez-vous?

(EN) — Lorsque vous utilisez l'eau du robinet pour vous brosser les dents, vous avez peut-être bénéficié sans le savoir de travaux de recherche appuyés par le CRSNG sur le caractère sécuritaire de l'approvisionnement en eau de votre municipalité. La professeure Michèle Prévost, de l'École Polytechnique, a effectué des travaux qui ont débouché sur de nouvelles méthodes pour tester la présence de bactéries dans l'eau, et qui ont permis de doter les villes de Montréal et de Laval d'un nouvel outil pratique pour contrôler la croissance de bactéries dans les systèmes d'approvisionnement en eau.

Dévoilement de la murale CHFA à Legal

DENISE HART

Legal

Le grand Trek de CHFA était de passage à Legal, le mercredi 22 septembre pour l'inauguration de la murale commémorative marquant les 50 ans de CHFA.

Les gens de la communauté étaient heureux d'accueillir l'équipe de la radio francophone de l'Alberta et étaient au poste dès 6h00 le matin pour l'émission *Le Café Show*, en direct de la bibliothèque de l'école Citadelle. Pendant trois heures et demi, les gens de la région ont pu parler de leurs activités et faire connaître leurs projets. D'ailleurs, M. Ernest Chauvet de l'ACFA Régionale de Centralta a profité de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux animateurs et aux techniciens, ainsi qu'aux gens de la communauté qui étaient sur place ou à l'écoute.



photo: Denise Hart

C'était une occasion spéciale pour Radio Canada puisque la murale de CHFA, terminée récemment faisait son apparition sur les murs de l'école Citadelle. D'ailleurs, l'artiste Kahyamashokoro(Shoko) César était présent pour expliquer à Eve-Marie Forcier, animatrice du *Café Show* ses différents choix de personnages et d'événements qu'il a peints afin d'illustrer les 50 ans de radio française dans l'Ouest canadien. Malheureusement, pour des raisons techniques, le dévoilement officiel de cette murale a été reporté à plus tard.

M. Benoit Gaultier a quant à lui parlé du projet des peintures historiques dans la ville de Legal. Ces peintures qui racontent l'histoire des francophones dans l'Ouest. La murale de CHFA est la 9e d'une série de 22 qui sont planifiées. M. Martin Blanchet et Mme Fernande Van de Walle ont aussi profité de l'occasion pour se remémorer les souvenirs de leur expérience avec le Village d'accueil, un autre dossier de la Régionale.

Ça bouge à Legal et on a saisi l'occasion pour discuter des derniers développements de la construction du futur centre scolaire communautaire. M. David Fréchette, président du comité de construction annonçait que le chantier devrait se mettre en branle au début de l'an 2000. Environ 50 personnes se sont présentées pour le petit déjeuner offert par l'ACFA et pour discuter avec les représentants de CHFA, de l'ACFA et du Conseil scolaire. Une matinée bien animée pour la communauté de Legal.

AJEFA: on honore la juge Mary Moreau

LYNE LEMIEUX

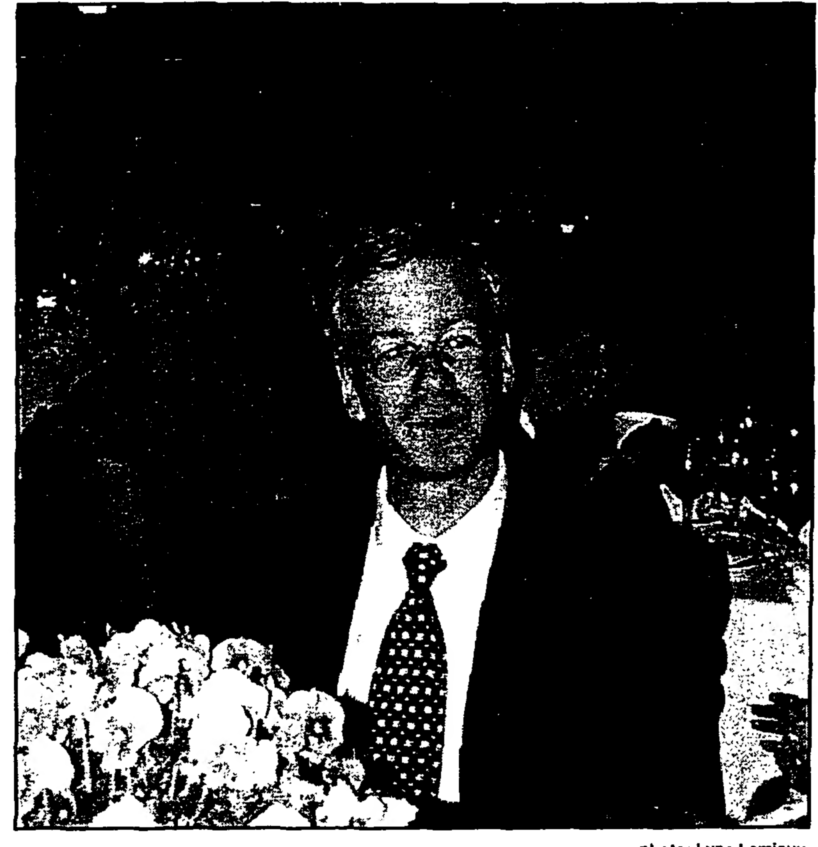
Edmonton

L'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) accueillait vendredi le 4 septembre dernier tout un parterre d'invités prestigieux à l'occasion de son assemblée générale annuelle.

Cette année l'AJEFA innove en permettant à deux co-présidents de se partager la tâche soit Me Vital Ouellette et Me Laura Snowball. Ils remplacent Me Teresa Haykowsky qui continuera de participer aux différents travaux de l'AJEFA à titre de présidente sortante.

Le banquet a été l'occasion de remettre le prestigieux prix Jean-Louis Lebel qui porte le nom d'un éminent juriste de Calgary qui fut très actif à la fois sur le plan juridique et sur le plan de son engagement communautaire. Cette année le prix fut décerné à Mary Moreau, juge à la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta et juge de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest. C'est le juge Michel Bastarache de la Cour suprême du Canada qui fit la présentation. Il a noté les nombreux états de service du Juge Moreau qui s'est fait connaître notamment dans la cause Mahé qui octroya la gestion scolaire aux francophones en milieu minoritaire et dans celle des parents de Saint-Paul qui, pour la première fois, permit à des parents d'obtenir une compensation financière en vertu de la Charte des droits et libertés de l'Alberta, la cause Van Brabant contre la Reine.

Le conférencier invité était l'Honorable Stéphane Dion,


photo: Lyne Lemieux
L'honorable Stéphane Dion lors du banquet de l'AJEFA

Président du Conseil privé et ministre des Affaires intergouvernementales. Le thème de son allocution était: *Un point tournant dans l'histoire du Canada: l'avis de la Cour suprême sur la sécession unilatérale*. M. Dion nous a lu son exposé qui reprend essentiellement les arguments juridiques tels qu'exprimés dans le jugement de la Cour suprême et mis en exergue par le ministre des Affaires gouvernementales, un message répété depuis plus d'un an sur toutes les tribunes et qui semblait par moment s'adresser davantage aux délégués du Parti Québécois qui se réunissaient à Drummondville les 25 et 26 septembre. Cette présentation a certainement intéressé tous les juristes passionnés de discussion constitutionnelle et ceux et celles qui s'intéressent à cet épineux problème.

Des Calgaréens prodiguent leurs conseils au ministre de l'unité canadienne, l'honorable Stéphane Dion

SUZANNE DE COURVILLE NICOL

Calgary

Le 23 septembre dernier à l'Hotel Westin de Calgary, sur l'invitation de Mme Lois Mitchell, membre de l'équipe albertaine de 22 gouverneurs du Conseil pour l'unité canadienne, qu'une cinquantaine de Calgaréens dont certains francophones, participaient à un déjeuner-discussion autour de tables rondes, avec l'honorable Stéphane Dion, ministre des Affaires intergouvernementales et chargé du dossier de l'unité canadienne.

Me Michèle Stanners, directrice du CUC, région des prairies, coordonnait cette initiative de consultation, dont le but était de regrouper des gens de différents secteurs, autant communautaires que de la communauté des affaires et de la politique autour de tables rondes. Chaque responsable de table était ensuite appelé à donner un compte rendu au ministre Dion.

Parmi les commentaires, ceux de monsieur Art Smith, OC (Ordre du Canada) et de Me Ann Boîteau, directrice de l'ACFA régionale de Calgary/ Banff, ont suscité beaucoup d'intérêt. Monsieur Smith insistait pour dire que le ministre Dion devait chercher à s'asseoir à la table des Premiers ministres provinciaux, qui avaient déjà fait la preuve de la qualité de leur travail d'équipe et leur habileté à effectuer des changements positifs pour les Canadiennes et les Canadiens. M. Smith terminait en affirmant que le ministre Dion devait travailler de concert et en étroite collaboration avec les premiers ministres provinciaux, qui, selon lui, l'accueilleraient volontiers à leur table.

Me Boîteau en profitait pour dire qu'on devait savoir dans quelle direction le Canada va s'en aller dans le prochain centenaire. Elle soulevait aussi la question d'une fédération renouvellée, question à laquelle le ministre répondait que ce terme est sur-utilisé et sans définition précise. «... Le statu quo d'aujourd'hui n'est pas le même qu'il l'était dans le passé». «Le Canada doit toujours s'ajuster et s'améliorer au fur et à mesure des circonstances ... Le Canada est un pays juste, pas un pays parfait, mais un pays juste» disait M. Dion.

Lors de discussions à sa table, Me Boîteau, originaire du Québec, expliquait, face à une certaine incompréhension que « ...les Québécoises et les Québécois ont peur de se faire assimiler par le Canada anglais, comme les Albertains ont peur de se faire engloutir de toutes sortes de façons, par les États-Unis».

D'autre part, Mme Julie Johnston du Calgary Learning Centre, rappelait les défis bien réels que représentent les grandes distances géographiques du Canada et resoulignait l'existence des barrières créées par des frais prohibitifs des transporteurs aériens. Elle rappelait les grands succès et l'importance des projets variés de voyages-échanges tels que ceux organisés par le groupe *Ensemble au Canada*, entre Calgary et le Québec il y a

suite en page 10...

ÉDITORIAL

Le rapport du juge Reilly

Le juge Reilly de la cour provinciale de l'Alberta a dernièrement rendu publique un rapport sur les cause de suicides dans les réserves indiennes albertaines. Selon lui la corruption et l'incompétence seraient au coeur du désespoir que l'on retrouve notamment dans la réserve Samson Cree près d'Edmonton. Dans son rapport, le juge précise que l'avidité et l'ignorance empêchent le développement économique des autochtones et il rend les chefs et les bureaucrates du ministère des affaires indiennes responsables des multiples suicides de jeunes autochtones.

Quoique nous le savions depuis longtemps la vie dans les réserves n'est pas une sinécure, on ne peut que regretter une couverture médiatique miteuse face à un rapport qui aurait nécessité une analyse de fond plus poussée et pourquoi pas, un débat sur la scène albertaine. Même Le *Globe and Mail* dans son article daté du 22 septembre 1999, n'a pas su faire une couverture adéquate et poser les questions pertinentes autour de cette affaire. Pour un journal qui se dit avoir une vocation nationale, on pourrait s'attendre à beaucoup mieux.

Si le taux de suicide est 10 fois plus élevé chez les jeunes autochtones qu'auprès du reste de la population du pays, ce n'est pas simplement dû à l'incompétence des chefs et des conseils de bande, mais bien à un sentiment d'aliénation incommensurable et à un passé colonial très lourd. Comme le soulignait récemment, le Dr. Georges Sioui de la nation wendate (huronne), dans une allocution présentée à Aix-en-Provence en France en mars 1999: « ... nos nations amérindiennes, à l'échelle du Québec, du Canada ou même du continent, ne montrent jamais que de faibles signes qu'elles peuvent se remettre des coups physiques, émotionnels, intellectuels et spirituels extrêmement violents qu'elles ont reçus et continuent de recevoir sous l'égide paternaliste coloniale qui perdure. Où qu'on aille, on reconnaît une même détresse, qu'on essaie de cacher, d'oublier; partout, c'est le stress angoissant du sentiment de disparition progressive, manifesté on ne peut plus tristement dans les taux effarants de suicide juvénile ».

À la lumière de ces paroles, le rapport du juge Reilly mérite qu'on s'y arrête, mérite d'être critiqué, d'être analysé. Comment expliquer le silence des politiciens albertains aussi bien conservateurs que libéraux dans cette affaire? Les conservateurs ne sont-ils pas souvent les premiers à décrier les soi-disant intrusions de la Cour suprême du Canada dans les affaires gouvernementales albertaines, alors pourquoi ne l'ont-ils pas fait dans ce cas-ci? Pourquoi serait-ce si différent dans le cas d'un conseil de bande? Comment expliquer qu'un juge puisse se permettre de pointer du doigt des responsables quand ce dernier n'a pas de preuves pour avancer ce qu'il dit?

Pour que la guérison se fasse c'est tout un système ainsi que les mentalités qu'il faut changer. Selon le rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones publié en 1996: « les jeunes demandent qu'on leur offre plus de possibilités de découvrir leurs propres cultures - vues non pas comme des abstractions ou des reliques mais comme des traditions vivantes et dynamiques. La guérison et la redécouverte des valeurs spirituelles sont indispensables pour que les jeunes autochtones puissent s'assurer une assise solide dans leurs cultures et leurs traditions. La guérison de l'esprit implique un milieu scolaire dans lequel les apports des peuples autochtones au Canada et au monde entier sont étudiés, respectés et validés. Les jeunes ont besoin d'un programme d'études qui englobe l'histoire autochtone et les réalités contemporaines. Ils ont besoin d'établissements d'enseignement dirigés par des autochtones pour les autochtones».

Alors, n'est-il pas temps que l'on pose les bonnes questions, que l'on tente de comprendre les difficultés des autochtones à la lumière d'un passé pas toujours très reluisant, n'est-il pas temps de travailler de concert avec les communautés autochtones pour favoriser l'avancement de ces communautés dans un pays qui, il ne faudrait pas l'oublier, porte un nom autochtone?

Nathalie Kermoal



COURRIER DES LECTEURS

Madame la rédactrice,

Au moment où j'écris ces mots ils semble, à moins qu'un des candidats ne se désiste, que les électeurs du Conseil scolaire régional du Centre-Nord N°4 iront aux urnes pour élire un conseiller scolaire lors de l'élection partielle prévue pour le 25 octobre prochain. Comme la loi scolaire de l'Alberta n'a pas été amendée seuls les parents des élèves fréquentant une classe de la première à la douzième année dans les écoles de ce conseil scolaire auront droit de vote. Encore une fois,donc, les autres francophones qui n'ont plus d'enfants inscrits dans une école francophone mais qui s'intéressent de près à l'éducation francophone n'ont pas le droit de voter pour le candidat ou la candidate de leur choix.

Est-ce que ce sera encore le cas lors des élections générales qui auront lieu en octobre 2001? Certainement pas si la loi actuelle n'est pas amendée. Pour ce faire il faudrait que les organismes qui nous représentent, tels l'ACFA, la FAFA, FJA et d'autres commencent, dans les mois qui viennent, à consulter la population francophone de la province pour savoir si oui ou non elle désire que le droit de vote soit élargi à un plus grand nombre d'électeurs. S'il s'avère que la majorité des gens veulent que la loi soit changée en temps pour la prochaine élection générale il faudra que des pressions politiques soient faites pour amener le gouvernement à présenter un projet de loi à cet effet. Ceci peut prendre passablement de temps. Le temps presse donc pour que l'on passe à l'action au niveau de la communauté.

J'invite donc vos lecteurs à faire connaître leurs vues à qui de droit le plus tôt possible. J'invite aussi *Le Franco* à se prononcer à ce sujet ne serait-ce que pour susciter le débat dans la communauté.

Jean-Claude Giguère

Directrice: **Nathalie Kermoal**
Adjointe Admin.: **Micheline Brault**
Infographiste: **Charles Adam**
Journaliste: **Raymond Laroche**

267, rue Dalhousie
Ottawa (Ontario) K1N 7E3
Téléphone : (613) 241-5700 ou 1-800-267-7266
Télécopieur : (613) 241-6313



Fondation Donatien Frémont, Inc.

OPSCOM
OPSCOM est l'unique agence de représentation médias affiliée au réseau APF

OFFICE DE LA DISTRIBUTION CERTIFIÉE ODC inc
ODC

Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par OPSCOM. *Le Franco* est imprimé par Gazette Press Ltd, de Saint-Albert. La reproduction d'un texte ou d'une photo par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite sans l'autorisation écrite du journal. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du *Franco*.



#201, 8527 - 91e rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: 780-465-6581 télécopieur: 780-469-1129
Adel: lefranco@francalta.ab.ca

Correspondants:

Calgary
Suzanne de Courville Nicol
Alain Bertrand
Centralta
Martin Blanchet
Fort McMurray
Mauricio Rivera
Lethbridge
François Bourbeau
Bonnyville/Cold Lake
Michel Raymond
Plamondon
Joël Lavoie
Denise Lavallée
Red Deer
Serge Gingras
Rivière-la-Paix
Noëlla Fillion
Patrick Henri
Saint-Paul
Michele Routier

Friandises fatales.une délicieuse soirée de levée de fonds

RAYMOND LAROCHE

Edmonton

Pour une troisième année consécutive, l'Unithéâtre d'Edmonton conviait le 18 septembre dernier dans le théâtre de la Cité francophone d'Edmonton plusieurs généreux donateurs à une délicieuse soirée musicale, agrémentée de succulentes pâtisseries.



photo: Raymond Laroche

Ce genre de soirée d'opéra est pour l'Unithéâtre, une excellente occasion de mettre en vedette des artistes professionnels francophones et de leur donner l'occasion de performer devant des membres de leur communauté, tout en faisant profiter cette même communauté de tout ce talent.

Au programme, figuraient des artistes de renom dont le pianiste Stéphane Lemelin qui a donné plusieurs concerts à travers le Canada et les Etats-Unis et plusieurs concerts en Europe, (il a aussi été des principaux orchestres canadiens dont l'Orchestre Symphonique de Montréal); Catherine Kubash, spécialiste en chants classiques et reconnue aussi pour ses interprétations populaires et folkloriques; Mireille Rijavec, qui en plus de se produire en différents endroits au Canada, y est allée de performances pour le International Opera Workshop en République Tchèque; William H. Street (saxophoniste), reconnu à travers le monde comme l'un des meilleurs instrumentistes au Canada, et du pianiste Roger Admiral, diplomé de la *University of Alberta* avec un doctorat en musique.

L'Unithéâtre en est à la troisième année de sa phase de développement et cette soirée de levée de fonds est un élément essentiel à la survie du théâtre francophone. Daniel Cournoyer, directeur artistique de l'Unithéâtre tenait à souligner l'apport de ces artistes qui ont donné généreusement de leur temps et leur talent, ainsi que les nombreux autres commerçants et bénévoles qui ont rendu cette soirée réalisable.

Cette activité qui gagne en popularité d'année en année, n'atteint peut-être pas encore la notoriété de celle du Cercle Molière qui existe depuis soixante-quinze ans au Manitoba, mais a permis à ce jour d'amasser,pour cette troisième campagne de levée de fonds, quelques 8 500$ en dons.

Cette soirée était la première d'une série d'activités inscrites au programme de la nouvelle saison de l'Unithéâtre d'Edmonton qui procédait le 10 septembre dernier au lancement de sa programmation 1999-2000, une saison remplie de défis et de beaux spectacles qui promettent de stimuler le francophone en chacun de nous.

Un CD pour célébrer la francophonie

RAYMOND LAROCHE

Edmonton

Au mois d'août dernier Le Réseau francophone d'Amérique (RFA) s'associait à TFO, le média culturel de l'Ontario pour le lancement du disque D'EST EN OUEST, une compilation de 15 artistes pancanadiens qui se sont produits au cours des deux dernières années sur la scène de la série télévisée *Boîte à chansons d'aujourd'hui* animée par Edith Butler.

Ce CD intitulé **D'EST EN OUEST**, se veut un hommage à la francophonie canadienne et est tiré à 2000 exemplaires. Il s'inscrit dans le cadre des initiatives de l'Année de la francophonie canadienne et célèbre de façon unique en son genre la musique française au Canada. Cette compilation réunit des artistes d'un bout à l'autre du pays, et toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, y sont représentées. On peut y retrouver en plus de Crystal Plamondon de l'Alberta, Mario Chenart du Québec qui a participé au dernier gala Chant-Ouest 99 à titre de directeur artistique, du groupe franco-ontarien Deux Saisons, qui s'était fait remarquer lors de la dernière fête franco à Saint-Albert l'été dernier, d'Edmond Dufort, lauréat du Gala de la chanson manitobaine et du Chant-Ouest 1997, ainsi que la Fransaskoise Anique Granger, de la formation Polly-Esther.



Par ailleurs, après plusieurs mois de travail, l'alliance des radio communautaires du Canada (ARC du Canada) lancera officiellement au cours des prochaines semaines RFA-Le Réseau francophone d'Amérique. Ce réseau satellite national basé à Ottawa diffusera au sein de 18 stations de radios francophones et acadiennes de partout au Canada, pour un potentiel de plus de 400 000 auditeurs. L'objectif de RFA sera de consolider et de partager les forces de ses stations membres tout en développant un esprit de solidarité entre les communautés francophones et acadiennes. C'est donc dans cet optique tout aussi partagé par TFO que RFA s'associe dans le projet afin de promouvoir les artistes de nos communautés.

«Au Canada, nous considérons les artistes comme notre ressource la plus précieuse. Leur succès est essentiel à l'essor et au rayonnement de la culture, ici et dans le monde entier et le ministère du Patrimoine canadien est heureux d'avoir participé à la réalisation de cette compilation» a déclaré Sheila Copps, ministre du Patrimoine canadien.

Épluchette de blé d'Inde pour nouveaux arrivants

DENISE LAVALLEE

Plamondon

À Plamondon, Nathaniel et Marie-Hélène Lamoureux sont maintenant roi et reine du blé d'Inde. C'est avec cette activité d'épluchette de blé d'Inde que l'ACFA régionale de Plamondon-Lac La Biche a choisi d'accueillir les nouveaux arrivants auprès de la communauté francophone samedi dernier au Centre culturel Philip-Ménard.

Pour une deuxième année consécutive, l'ACFA a décidé de rechercher les francophones qui venaient de déménager dans la région de Plamondon-Lac La Biche. Tous ces gens ont été invités à assister gratuitement à l'épluchette de blé d'Inde et à devenir membre de l'ACFA sans frais pour la prochaine année. Ils ont été accueillis et présentés officiellement pendant la soirée.

Quant à l'épluchette comme telle, deux piles de blé d'Inde ont été placées à l'extérieur du centre culturel. Les femmes d'un bord, les hommes de l'autre, les deux groupes se mettent à éplucher le blé d'Inde jusqu'à ce qu'une femme et un homme trouvent l'épi rouge. Cette année, se sont un frère et une soeur qui ont été déclarés roi et reine du blé d'Inde. Il s'agit de Nathaniel Lamoureux qui a 11 ans, et Marie-Hélène Lamoureux qui a 16 ans.

La soirée s'est terminée sous les airs du groupe musical *Willow Creek*. Avec une participation d'au-delà de 100 personnes, l'ACFA régionale de Plamondon-Lac La Biche veut que cette activité devienne une tradition annuelle.

Régional en bref

EDMONTON

Nana Mouskouri à Edmonton et Calgary

Dans le cadre de son tour du monde 1999, la légendaire Nana Mouskouri se produira au Windspear Centre d'Edmonton, le mercredi 10 novembre 99 à compter de 7h30, et au Jack Singer Hall de Calgary, le 11 novembre à 8h00. Nana Mouskouri est un phénomène international, ayant enregistré plus de chansons que n'importe quelle autre artiste féminine au monde, avec plus de 450 albums à son crédit dans 10 langues différentes. Elle a fait plus de 10 fois le tour du monde et a reçu plus de 350 albums platine et or. Sa carrière musicale s'étale sur plus de quatre décennies. Pour réservations à Edmonton, contactez le Winspear Centre box office et les comptoirs Ticketmaster pour la région de Calgary.

La Dictée P.G.L. 1999-2000 lance sa période d'inscriptions

Le signal de départ de la course à l'inscription à la Dictée P.G.L. est maintenant donné. Les enseignants en piste ont jusqu'au 30 novembre pour inscrire leurs élèves à cette populaire activité éducative organisée par la Fondation Paul Gérin-Lajoie. Composez dès maintenant le 1-800-363-2687. L'an dernier plus de 165 000 écoliers, répartis dans 1450 écoles primaires au Canada et aux Etats-Unis, ont participé à la Dictée et réalisé la fameuse *Cueillette du partage*. Cette dernière qui constitue le coeur du projet, a permis de recueillir 763 997 $ pour les écoles d'ici et les écoles des pays en développement appuyées par la Fondation Paul Gérin-Lajoie. Créée en 1977, la Fondation a pour mission de favoriser l'accès à l'éducation de base dans les pays en développement, notamment au Sénégal, au Mali et en Haïti, et de développer des activités d'appui à l'enseignement primaire au Canada.

Conférences de Mgr Thomas Collins

À l'aube du troisième millénaire, plusieurs personnes s'inquiètent de l'avenir. Quel message Dieu donne-t-il dans le livre de la Révélation concernant l'Apocalypse ? Mgr Thomas Collins, nouvel archevêque d'Edmonton, s'est penché pendant plusieurs années sur le sujet, et donnera une série de trois conférences sur la signification de la Révélation les 28 septembre, 5 et 11 octobre à compter de 19h00 à l'église Saint-Andrews, 128ième rue et 111ième avenue à Edmonton.

Contribution de 259 097$ au Bredin Institute- Centre for Learning

L'honorable Anne McLennan, ministre de la Justice et procureure générale du Canada, a annoncé le 23 septembre dernier, au nom de l'honorable Jane Stewart, ministre du Développement des ressources humaines Canada, le versement d'une contribution au Bredin Institute-Centre for Learning pour la réalisation d'un projet du Fonds d'intégration qui améliorera les perspectives d'emploi des personnes handicapées. Le Fonds d'intégration dispose d'un budget annuel de 33 millions de dollars pour trois ans et aidera de 4 000 à 6 000 participants chaque année. Le gouvernement a investi 230 millions de dollars sur trois ans dans de nouveaux programmes visant à aider les Canadien(ne)s handicapé.es, et le Fonds d'intégration fait partie de cet investissement. Le projet fait suite aux recommandations du Groupe de travail fédéral concernant les personnes handicapées. Dans le cadre du projet, 40 personnes handicapées auront la possibilité de se préparer à travailler, de trouver un emploi ou un travail indépendant et de le conserver, ce qui accroîtra d'autant leur autonomie financière. Le programme aidera également les participant.es en leur apprenant à devenir des entrepreneurs et à créer leur propre emploi grâce au lancement d'une entreprise. Le projet s'appuie sur la collaboration avec les groupes communautaires et d'autres organisations pour favoriser la mise en oeuvre d'approches novatrices pour l'intégration des personnes handicapées dans différents domaines de l'emploi.

L 'ensemble de musique médiévale Trobairitz présente «Mystic Vision»

C'est le 8 octobre prochain à partir de 20h00 que l'ensemble Trobairitz présentera le concert «Mystic Vision» offrant la musique de Hildegarde Von Bingen. Pour l'occasion, une chorale mixte de 14 chanteurs complètera l'Ensemble afin de présenter des compositions modernes basées sur les textes de Hildegarde Von Bingen. Le spectacle aura lieu à l'église Luthérienne de la Trinité, au 10014-81ième avenue à Edmonton. Les billets pour le spectacle sont disponibles chez, Gramophone, Orlando Books, TIX on the Square ou à la porte.

L'hypothèque inversée : une source de revenu à l'abri de l'impôt

Brenda Spiering

(EN)-L'un des choix judicieux pour obtenir un revenu de retraite à l'abri de l'impôt est l'hypothèque inversée du Programme Canadien de Revenu Résidentiel. Offerte aux aînés propriétaires de plus de 62 ans, cette option financière est semblable à une hypothèque traditionnelle, mais fonctionne en sens contraire. À l'encontre des hypothèques traditionnelles, il n'y a aucun remboursement à faire au prêteur, c'est plutôt lui qui vous verse des fonds. Le montant auquel vous avez accès dépend de la valeur marchande de votre propriété, de la localité de votre propriété et de votre âge. Vous pouvez toucher entre 10 % et 40 %. Plus vous êtes âgé, plus ce pourcentage est élevé.

Lorsque les fonds tirés de l'hypothèque sont investis dans une rente, le revenu qui en est tiré est à l'abri de l'impôt parce qu'il peut être déduit de l'intérêt accumulé sur l'hypothèque. Cet avantage fiscal peut s'ajouter à vos options de planification successorale.

Un client de Toronto voulait pouvoir transmettre un héritage à sa famille de son vivant. Pour y arriver, il a converti 300 000 $ en CPG imposables qu'il a donnés à ses filles comme avance de fonds pour qu'elles s'achètent chacune une maison. Il a ensuite remplacé le revenu tiré des CPG par un revenu à l'abri de l'impôt obtenu par le biais du Programme Canadien de Revenu Résidentiel.

Aucun remboursement n'est exigé tant que vous résidez dans votre maison. Le capital et les intérêts sont remboursés par vos héritiers ou par vous, si vous décidez un jour de vendre. Vous conservez votre droit de propriété et vous pouvez vendre quand vous le voulez. Si la valeur marchande de la propriété augmente, c'est vous qui en profitez. Si la valeur marchande baisse, ni vous, ni vos héritiers n'ont à rembourser plus que la valeur marchande de la maison. Vous ne risquez jamais de perdre votre maison.

Pour de plus amples renseignements sur l'hypothèque inversée, appelez et demandez le Programme Canadien de Revenu Résidentiel au 1 888 641-5257, ou visitez notre site Web : www.chip.ca.

PARKINSON

QU'EST-CE QUE LA MALADIE DE PARKINSON?

Les FAITS

(NC)—Les termes maladie de Parkinson, paralysie agitante et parkinsonisme sont souvent utilisés en alternance pour désigner une condition chronique du cerveau présentant des caractéristiques de *tremblement*, de lenteur des mouvements et de rigidité des muscles. La maladie est plus fréquente chez les gens de plus de 55 ans, mais elle peut survenir chez de jeunes personnes. La fréquence de la maladie augmente chez les gens plus âgés.

Les hommes et les femmes en sont également atteints. De nos jours, au Canada, environ 100 000 personnes souffrent de la maladie de Parkinson et plus de la moitié ont reçu le diagnostic avant d'atteindre l'âge de la retraite.

Pour de plus amples renseignements : 1 800 565-3000

Sur le bout de la langue



Sacré Charlemagne

Les VIe, VIIe et VIIe siècles ont vu le latin parlé dans le Nord de la Gaule se dégénérer suffisamment pour que les prêtres ne comprennent plus la Bible ou l'Évangile en latin. L'absence d'écoles et l'écriture de plus en plus fantaisiste du latin ont creusé un écart si grand entre la langue parlée et la langue classique que les textes en latin exigent une étude sérieuse et nécessitent la constitution de dictionnaires « bilingues », appelés gloses. Qu'on en juge: une entrée de glose aurait présenté, en regard des *vespertiliones* latines, les *calvas sorices* de la langue parlée de l'époque (chauve-souris).

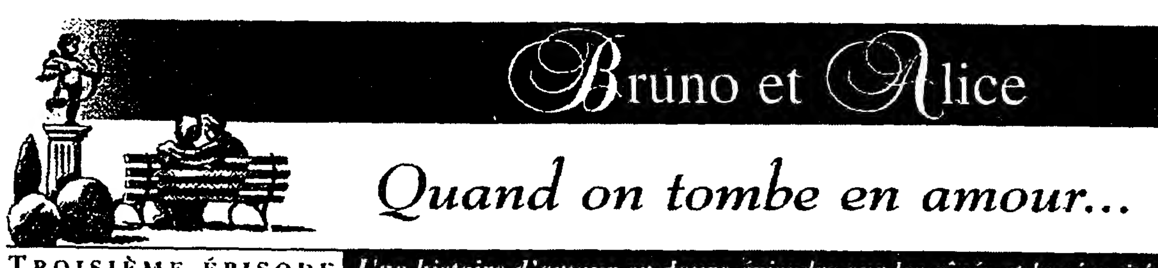
Vers l'an 800, le latin du Nord de la Gaule a pris des caractéristiques assez distinctes pour qu'on l'appelle le roman, une langue issue du latin et émaillée de germanismes. Les invasions arabes de la fin du VIIe siècle n'avaient eu que peu de répercussions sur la langue (cela viendra plus tard, cependant). Celles des Vikings, vers l'an 800, enrichissent le domaine maritime, alors fort peu développé en France. Par exemple, *crique*, du vieux norois *kriki*, désigne les baies étroites où les Normands aimaient cacher leurs vaisseaux, et *vague* vient du mot *vagr*.

Charlemagne (742-814) jouit alors d'un immense prestige, pour sa puissance politique et ses nombreuses réalisations dans le domaine linguistique. Sous son règne, on assiste à une véritable renaissance de la langue latine classique, pour laquelle il n'hésite à faire venir à la cour des savants de l'étranger. Les belles lettres sont florissantes, l'École du Palais est fondée; elle exclut la langue vivante populaire au profit du latin (situation qui durera plusieurs siècles dans les écoles « françoises ». Cette réintroduction du latin classique à l'écrit rend alors possible l'opposition entre le roman et le latin. Par exemple, les prêtres ont réappris le latin, mais les fidèles ne les comprennent pas. De là la décision en 813 et décrite dans le Concile de Tours, de prononcer les sermons en langue romane rustique, parlée par tout le monde.

La transmission de la parole de Dieu en langue populaire à cette époque mystique contribue aussi à sa diffusion. L'existence de deux langues, le latin et le « vulgaire », est consacrée. La langue française naît, sous la forme que les linguistes appellent ancien français (813-1285). Le premier document en français s'intitule les *Serments de Strasbourg* (842). Rédigé par deux des trois petits-fils de Charlemagne, il contient le serment de Louis le Germanique à son frère Charles le Chauve, contre leur frère Lothaire. En voici un extrait, pour illustrer comment s'écrit ce français: *...et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai, qui, meon vol, cist meon fradre Karlo, in damno sit*, avec sa traduction: "... et jamais avec Lother je ne ferai aucun accord qui de ma volonté soit au détriment de mon frère Karl [Charles] ici présent".

Vous avez probablement remarqué l'ancienne forme de l'adjectif possessif *mon* (*meon*), probablement associé *prindrai* au verbe prendre et *fradre* au substantif frère. L'orthographe Ludher trahit la prononciation du prénom Lothaire à cette époque, entre autre ce *dh* (représenté aujourd'hui par *th*), illustrant un son à rapprocher du *th* anglais lourd de *then* (et non pas celui, plus léger, de *thin*).

Envoyez vos commentaires à ***abourret@bc.sympatico.ca*** *ou à la rédaction du journal.*



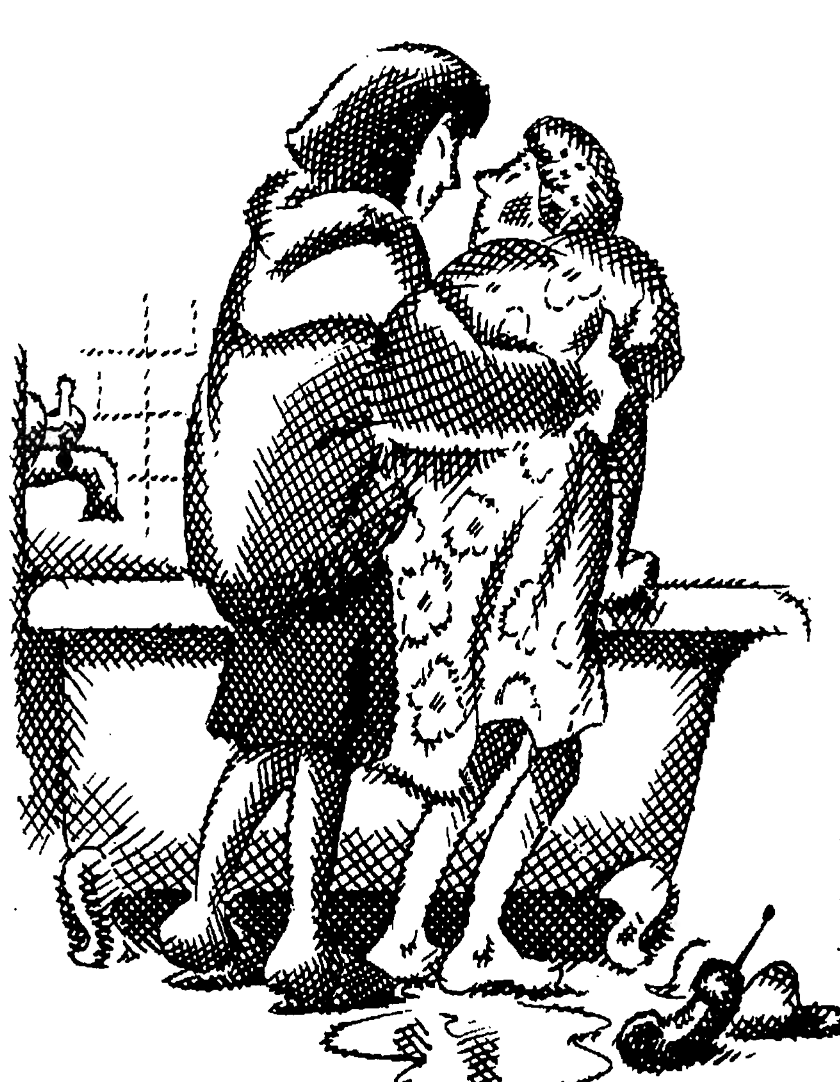
TROISIÈME ÉPISODE *Une histoire d'amour en douze épisodes sur les aînés et la sécurité*

Vers la fin de l'été dernier, j'ai rencontré un homme nommé Bruno. J'aimais bien la façon dont il s'occupait de ses arrière-petits-enfants et je me suis mise à penser qu'on pourrait se fréquenter.

Mais vous connaissez les hommes! J'ai eu beau essayer de me faire remarquer, Bruno ne comprenait pas que je m'intéressais à lui. J'ai donc décidé de faire les premiers pas. Je ne demeure pas trop loin de chez lui, dans un immeuble pour aînés, et nos parties de cartes du vendredi soir sont de vraies parties de plaisir! Une bonne semaine, je l'ai invité à se joindre à nous et il a accepté.

Je me suis préparée pour ma soirée en prenant un bon bain. J'ai toujours aimé passer des heures à lire dans de l'eau chaude et parfumée – en tout cas, depuis que je sais lire! Quand est venu le temps de sortir du bain, je me suis levée et me suis étirée pour prendre ma serviette de l'autre côté de la baignoire. Je n'y suis pas tout à fait arrivée.

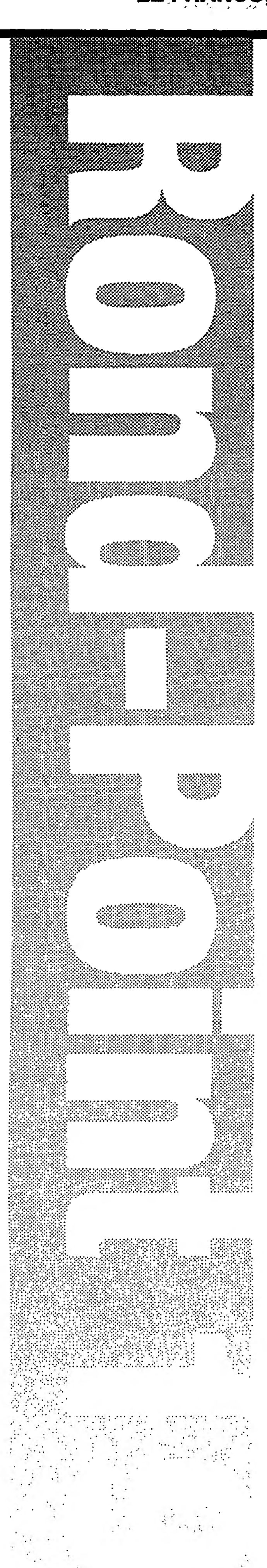
Mes pieds ont glissé et je suis tombée de tout mon poids sur le bord de la baignoire, me heurtant la hanche, et m'écrasant ensuite sur le plancher. J'avais extrêmement mal et je n'ai pu bouger pendant de longs moments. J'avais peur de m'être fracturé quelque chose. Je me demandais aussi qui allait me trouver nue sur le plancher, le mois prochain, quand on s'apercevrait que je suis en retard pour payer mon loyer!



J'ai essayé d'atteindre le téléphone sans fil que j'apporte toujours avec moi dans la salle de bains (pas seulement par mesure de sécurité... je déteste manquer un appel). Je l'ai finalement agrippé et j'ai téléphoné à madame Wong, ma voisine. Elle a la clé de mon appartement et moi celle du sien, au cas où... Elle est venue à mon aide immédiatement. Puis elle a apporté un tapis de caoutchouc pour mettre dans ma baignoire et m'a donné le nom d'un ouvrier qui pourrait venir m'installer une barre d'appui.

Finalement, je n'avais rien de cassé. Des bleus, sans plus. Mais, croyez-moi, je n'étais pas en état de jouer aux cartes, ni d'avoir un premier rendez-vous romantique! J'en étais même à me demander si j'arriverais un jour à parler à cet homme...

(à suivre)



HORAIRE DES ACTIVITÉS DU ROND-POINT

À La Cité francophone (8527-91e rue) :

Vendredi 15 octobre

15 h à 17 h 30 CHFA - diffusion directe, «2000 à l'heure» avec Danyèle Lacombe
19 h Lancement par la Société Radio-Canada du livre de l'histoire de CHFA de France Levasseur-Ouimet avec cocktail
20 h 30 Piano bar animé Denise Lavallée Bar payant

Samedi 16 octobre :

GARDERIE :
de 8 h 30 à 16 h 30
Responsables : Club d'art dramatique, École Maurice-Lavallée
Où : Centre d'expérience préscolaire (Cité francophone, 1er étage)

7 h à midi
Diffusion directe «Samedi l'dimanche » avec Danielle Petit et Mario Cyr

8 h 30 à 10 h
Ateliers
Le Secrétariat aux Affaires francophones du gouvernement albertain, son mandat, ses buts et objectifs par Denis Tardif, directeur général du Secrétariat, Salle de théâtre, rez-de-chaussée

L'Éducation française en Alberta
par Yvon Mahé, de la Direction de l'Éducation française
Salle de conférence de l'A.C.F.A. provinciale, 3e étage

8 h 30 à 11 h 30
La recherche d'un emploi à l'aide de l'Internet
par Bert Boutin
Centre de services à l'emploi, salle d'ordinateur (1er étage)

9 h 30 à 11 h 30
Rallye, Activité d'animation exogame pour personnes de tout âge
Rotonde, devant l'escalier (rez-de-chaussée)

Initiatives touristiques régionales des communautés francophones de l'Alberta
Par la Chambre économique de l'Alberta, des intervenants en tourisme en régions et Madame Monique Ducharme, coordonnatrice du Corridor touristique francophone de l'Ouest (CTFO) (développement touristique interprovincial). Salle de répétition, à l'arrière-théâtre, au rez-de-chaussée

10 h Pause santé
Rotonde

10 h 15 Ateliers
Tu peux compter sur moi
Par Richard Vaillancourt, directeur général de la Fédération des parents francophones de l'Alberta
Salles 103-104, 1er étage
La situation des arts en Alberta
Par Lisette Vienne, présidente de l'UniThéâtre et Daniel Cournoyer, directeur
Salle de conférence de l'A.C.F.A. provinciale, 3e étage
La saine alimentation pour les adultes
Offert par la Fédération des aînés franco-albertains
Salle de théâtre, rez-de-chaussée

11 h 30 Dîner : coût : 10 $, achetez vos billets auprès de Josée dans l'entrée principale

Après-midi :

13 h Assemblée générale annuelle de l'A.C.F.A. provinciale
Salle de théâtre, rez-de-chaussée

14 h à 16 h Radio-Canada «Tournée d'Amérique» (émission nationale sera diffusée de La Cité)
Rotonde, rez-de-chaussée

Soirée :

Au Coast Edmonton Plaza (10155 - 105 Rue) :

17 h 30 Cocktail, 2e étage, devant la salle «Valley Ballroom »

18 h Banquet
Salle «Valley Ballroom », 2e étage

19 h 15 Remise des Prix d'excellence de l'A.C.F.A. Prix Eugène-C.-Trottier, Prix Maurice-Lavallée, Prix Marguerite-Dentinger, Prix Guy Lacombe, Prix Roger-Motut, Prix Ami(e) de la francophonie

20 h Spectacle Rond-Point 1999 «50 ans en 50 minutes»



Coupon-réponse: Réservez vos repas!

Nom:___________
Adresse:___________
Ville:___________

Dîner: 10$ ________ Banquet: 25$________ Garderie: gratuite________

Faites parvenir votre chèque à l'ACFA Provinciale, 8527-91e rue, Bureau 303, Edmonton (AB) T6C 3N1

Le rorqual attire des centaines de gens

(EN) TORONTO - Les baleines ont attiré beaucoup d'attention cet été, parmi les gratte-ciel de la plus grande métropole canadienne, lorsque le chercheur Richard Sears de la Station de recherche des îles Mingan a rendu compte des recherches qu'il effectue sur le rorqual bleu sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, au Québec.

L'exposé, donné en vue de collecter des fonds pour financer les recherches, est le deuxième à être organisé par Susan Antler et sa firme spécialisée en gestion de l'environnement, Enviro Business Directions. Le premier exposé était à l'appui de la recherche sur les baleines menée sur la côte ouest. Selon Mme Antler, plusieurs centaines d'universitaires, de chercheurs et de particuliers qui s'intéressent aux mammifères marins y ont assisté.

« Je suis fascinée par les baleines, déclare-t-elle. Il y a quelques années, dans le cadre de mon travail, j'ai commencé à saisir les liens entre les baleines et leur milieu. Quand j'ai créé mon entreprise, j'ai voulu contribuer moi-aussi et c'est là que j'ai décidé d'organiser une chose ou deux. »

Elle a commencé par faire venir Jim Darling, de la West Coast Whale Research Foundation, à Toronto pour renseigner le public sur la Fondation et collecter des fonds. Ensuite, elle a prêté son soutien à la publication du Canadian Marine Mammal Directory, premier répertoire complet des intérêts de conservation qui se consacrent aux mammifères marins. En 1999, elle s'est intéressée au projet de la Station de recherche des îles Mingan.

« Ces mesures sont importantes à nos fonctions professionnelles. En plus, je m'attache aux causes auxquelles je crois. Notre contribution, c'est de diffuser de l'information pour que les gens comprennent mieux et s'intéressent au sujet. Lorsqu'une personne tient à quelque chose, elle veut protéger cette chose et faire en sorte qu'elle continue d'exister et de s'épanouir ».

Plusieurs sources ont appuyé les efforts déployés par Mme Antler pour sensibiliser le public aux baleines, efforts distincts de ses activités professionnelles, Notamment, elle a l'appui du programme ÉcoAction 2000 d'Environnement Canada qui aide et encourage les organismes locaux à entreprendre des projets qui sont dans l'intérêt de l'environnement. On peut obtenir sur Internet de l'information sur les projets d'Environnement Canada, dont ÉcoAction 2000 et les Écocollectivités du millénaire, à l'adresse http://www.ec.gc.ca/eco

EnviroBusiness compte le Conseil canadien du compostage et la Canadian Household Battery Association parmi ses clients qui, selon Mme Antler, ont remporté divers prix en reconnaissance de leurs réussites environnementales et qui appuient les efforts déployés par EnviroBusiness pour le compte des mammifères marins.

suite de la page 3...

quelques années. Elle terminait en suggérant au ministre Dion, qu'il existait un besoin de fonds gouvernementaux fédéraux pour soutenir de tels projets d'échanges inter-canadiens. Monsieur Dinning, qui annonçait le même jour en conférence de presse, un déficit de 52 millions de dollars pour la CRHA, n'appuyait pas du tout ce point de vue.

Selon monsieur Jim Gray, président de la Canadian Hunter Exploration Ltd, « Nous devons connaître l'histoire de notre pays, afin de pouvoir bâtir à partir de nos richesses historiques, nos qualités canadiennes et nos valeurs communes. Il doit y avoir moyen d'enseigner la même histoire à nos enfants, disait-il, ... et à un et à tous, partout à travers le Canada».



photo: Raymond Laroche

L'honorable Stéphane Dion en compagnie de Me Stanner, Lois Mitchell et James Stanford

Monsieur Mark Ferguson, vice-président de Montreal Trust pour la région de l'Ouest, affirmait, quant à lui, qu'il était important de continuer à souligner les multiples avantages d'être Canadien. «Donner les règles du jeux pour une sécession possible, c'est reconnaître la fin possible du Canada ... c'est donner une crédibilité à la chose» disait-il, point de vue réitéré avec éloquence par monsieur Jim Stanford, président et chef de la direction de Petro Canada, invité au podium pour remercier le ministre Dion.

Avec un horaire très chargé, monsieur Dion quittait cette session de consultations très particulière, en route pour des rencontres publiques à l'Université de Calgary et avec l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta, à Edmonton.



Faveurs obtenues - MERCI MON DIEU. Dites 9 fois "Je vous salue Marie" par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

G.E.C.



National Energy Board

Office national de l'énergie

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE ORDONNANCE MH-4-99 AVIS PUBLIC

Shiha Energy Transmission Ltd.
Demande visant des installations pipelinières pour le transport de gaz naturel

QUESTION PRÉLIMINAIRE DE COMPÉTENCE

L'Office national de l'énergie (l'Office) tiendra une instance orale **le jeudi 7 octobre 1999**, dans sa salle d'audience à Calgary (Alberta), pour entendre les exposés des personnes intéressées sur une question préliminaire de compétence soulevée relativement à une demande déposée par Shiha Energy Transmission Ltd. (Shiha).

Le 30 juillet 1999, Shiha a présenté une demande aux termes de l'article 58 de la *Loi sur l'Office national de l'énergie* pour solliciter une ordonnance l'autorisant à construire un tronçon de pipeline de 324mm de diamètre et d'environ 24km de long à partir des Territoires du Nord-Ouest jusqu'à la province de la Colombie-Britannique. Ce tronçon de pipeline, appelé le projet de gazoduc Liard, servirait à transporter du gaz naturel à partir d'une batterie qui serait située dans la zone de découverte de Fort Liard, dans les T.N.-O., jusqu'à l'usine à gaz Maxhamish, qu'il est proposé de construire dans le nord-est de la Colombie-Britannique. Shiha projette de construire un autre tronçon de pipeline de 324 mm de diamètre et d'environ 164km de long qui s'étendrait de l'éventuelle usine à gaz Maxhamish jusqu'à son point d'interconnexion avec le réseau existant de Westcoast Energy Inc., immédiatement au sud de l'usine à gaz Fort Nelson de cette compagnie.

L'éventuelle usine à gaz Maxhamish et le pipeline aval de raccordement sont désignés ci-après les «installations aval».

Après avoir examiné la demande de Shiha et la documentation échangée à son sujet, l'Office a ordonné, conformément à la règle13 des *Règles de pratique et de procédure de l'Office national de l'énergie, 1995*, qu'une question préliminaire de compétence soit soulevée et tranchée, et qu'un avis de question constitutionnelle soit émis aux termes de l'article 57 de la *Loi sur la Cour fédérale*.

La question à trancher s'énonce comme suit :

Les installations aval projetées sont-elles de compétence fédérale selon l'alinéa 92(10)a) de la Loi constitutionnelle de 1867 parce qu'elles forment avec le projet de gazoduc Liard proposé dans la demande une entreprise ou un ouvrage fédéral unique qui tombe sous le coup de l'article 52 de la Loi sur l'Office national de l'énergie? Dans la négative, sont-elles de compétence fédérale parce qu'elles font partie intégrante du projet de gazoduc Liard proposé dans la demande?

Toute personne désireuse de présenter un exposé sur la question préliminaire de compétence doit déposer un document d'intervention auprès de l'Office et en signifier une copie à Shiha d'ici **le jeudi 30 septembre 1999** à midi.

RENSEIGNEMENTS

Les personnes intéressées devraient consulter d'audience détaillée (MH-4-99). Pour obtenir ces instructions, on peut appeler Mme Mona Butler (agente de réglementation) à Calgary, au (403) 299-3928, ou appeler l'Office sans frais au 1-800-899-1265 en ayant soin de préciser qu'il s'agit du projet de gazoduc Liard. On peut aussi consulter les instructions sur le site Internet de l'Office au (cliquer sur «Actualités en matière de réglementation», puis sur «Ordonnances d'audience - Audiences prochaines»).

M. Michel L. Mantha, Secrétaire
Office national de l'énergie
444, Septième Avenue S.-O.
Calgary, Alberta T2P 0X8
Fax : (403) 292-5503
Courriel : mmantha@neb.gc.ca

Canada



Faveurs obtenues - MERCI MON DIEU. Dites 9 fois "Je vous salue Marie" par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

A.B.B.

Carrières et professions

OPPORTUNITÉ UNIQUE :
Centre d'appels à Edmonton et à Calgary

Chez TELUS, nous sommes plus de 20,000 employés à unir nos forces dans le but d'établir une société de communications internationale. En raison de notre expansion rapide, nous sommes à la recherche de candidats enthousiastes et dynamiques pour se joindre à notre équipe.

Vos tâches consisteront à fournir les services d'assistance-annuaire, d'appels interurbains et de messages à relais à l'échelle nationale, et ce, sur une base de 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Conséquemment, une flexibilité concernant vos horaires de travail est essentielle. Nos centres d'appels sont situés à Edmonton et à Calgary et une possibilité d'environ 21 heures de travail par semaine vous est offerte.

Les candidats recherchés devront: être motivés, apprendre rapidement, être méticuleux et être centrés sur les besoins des clients. Vous devrez aussi faire preuve de courtoisie et de professionnalisme au téléphone, posséder de très bonnes habiletés de communication, être bilingue (français et anglais), en plus de posséder un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent,

Nous offrons un salaire compétif.Si vous recherchez une occasion unique et stimulante de mettre vos habiletés mentionnées ci-haut à l'oeuvre, faites-nous parvenir votre curriculum vitae **avant le 7 octobre 1999, sous la référence TC-N-OP-146/99, à l'adresse suivante:**

TELUS Human Resources
26th Floor, 10020 100 street
Edmonton (Alberta)
T5J 0N5



Fax: (780) 425-9983
E-mail: human.resources@telus.com

Seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue seront contactés.

OFFRE D'EMPLOI

Le Centre de services à l'emploi est à la recherche de candidatures pour le poste suivant :

ADJOINTE ADMINISTRATIVE BILINGUE
OU
ADJOINT ADMINISTRATIF BILINGUE

Sous la direction de la directrice, la personne choisie sera responsable des tâches suivantes :

- Accueillir et diriger les clients
- Rédiger la correspondance et toute autre documentation
- Voir à la gestion de l'information

QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE
- Avoir fait des études de niveau postsecondaire - un atout
- Avoir de l'expérience de gestion de bureau

EXIGENCES
- Maîtriser le français et l'anglais parlés et écrits
- Être capable de travailler sous pression et sur plusieurs dossiers à la fois
- Connaître la communauté francophone d'Edmonton
- Connaître la base de données CAIS (anciennement EPTS) - un atout
- Connaître l'environnement informatique Windows, les logiciels Word et Excel et les logiciels de recherche à l'Internet
- Posséder des notions de marketing

Fin du concours : le mardi 12 octobre 1999

Salaire annuel : selon les qualifications et l'experience

Faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre de présentation par courrier postal à l'adresse suivante :

Le Centre de services à l'emploi
a/s de Madame Agathe Gaulin
8527, rue Marie-Anne-Gaboury
bureau 120
Edmonton (Alberta) T6C 3N1

ou par courriel à : csegauln@junctionnet.com

Nous remercions toutes les personnes qui répondront à cette offre d'emploi. Le Comité de sélection ne contactera que les personnes choisies pour une entrevue. Le Centre de services à l'emploi souscrit à l'égalité en matière d'emploi.

Centre de services à l'emploi



NOUVEAU DÉPART
LE LUNDI 4 OCTOBRE 1999

PROGRAMME DE RÉINTÉGRATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL POUR FEMMES FRANCOPHONES

Désirez-vous apporter un changement à votre vie?
Vous posez-vous des questions par rapport aux choix qui s'offrent à vous?
Si oui, nous pouvons vous aider!
Joignez-vous à l'équipe dynamique de NOUVEAU DÉPART qui vous aidera à identifier vos besoins et vos forces.
Pour de plus amples renseignements, composer le 462-0502.

8527, rue Marie-Anne-Gaboury, bureau 120 • Edmonton, Alberta • T6C 3N1
Téléphone : (780) 462-0502 • Télécopieur : (780) 450-1253

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Directeur régional ou directrice régionale des sciences

Région des Maritimes

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

DARTMOUTH (NOUVELLE-ÉCOSSE)

Sous la direction du directeur général régional ou de la directrice générale régionale (DGR), vous serez responsable de la gestion du programme scientifique de Pêches et Océans Canada dans la région des Maritimes, soit un programme multidisciplinaire en sciences biologiques, physiques et chimiques et en hydrographie, ainsi que d'une division de l'évaluation marine et de la liaison, qui comprend le soutien informatique pour le programme scientifique. Vous serez responsable des activités de deux Centres nationaux d'expertise scientifique (CES) situés dans la région et qui traitent de domaines comme l'océanographie biologique, les contaminants chimiques marins et la toxicologie. Vous devez également tenir les groupes clients, le ou la DGR et le ou la sous-ministre adjoint(e), Sciences, au courant de l'évolution de ces domaines et de leur incidence sur les politiques et les objectifs du Ministère et du gouvernement. Vous toucherez un salaire se situant entre **93 200 $** et **109 600 $** par année.

Pour relever les défis de ce poste indéterminé, vous devez détenir une Maîtrise avec spécialisation en sciences halieutiques/océaniques. Vos antécédents doivent inclure une expérience dans tous les domaines suivants : expérience de la planification de grands programmes de recherche en respectant les priorités opérationnelles et les recommandations en matière de recherche des équipes scientifiques et des groupes clients; vaste expérience de la prestation d'avis dans le cadre du processus d'élaboration de politiques publiques dans un domaine lié aux sciences halieutiques et océaniques; expérience de la direction, de l'examen et de l'évaluation de projets de recherche liés aux objectifs et aux besoins opérationnels; expérience de la gestion de ressources humaines et financières au niveau de la haute direction; et expérience de la direction des activités de groupes de recherche pluridisciplinaires. Veuillez noter que vous devez détenir une cote sécuritaire « secret » ou accepter de subir une vérification de fiabilité approfondie.

La maîtrise de l'anglais et du français est essentielle. La ou le titulaire aura deux ans pour atteindre les exigences linguistiques demandées.

Si ce poste vous intéresse, veuillez postuler en direct ou envoyer votre curriculum vitæ ainsi qu'une lettre d'accompagnement expliquant clairement comment vous répondez à chacun des critères de sélection, d'ici **le 15 octobre 1999**, en indiquant votre citoyenneté et en précisant **le numéro de référence DFO15215** à la **Commission de la fonction publique du Canada, 300 avenue Laurier Ouest, bureau B2160, Tour Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0M7. Télécopieur : (613) 947-7156.** Une description de poste et un profil de sélection sont disponibles sur demande au (613) 992-0237.

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

This information is available in English.

http://jobs.gc.ca

Canada

SPÉCIAL JEUNES

Dans l'esprit du 8ième sommet de la Francophonie dont le thème portait sur la jeunesse, *Le Franco*, en collaboration avec l'Association de la presse francophone, le ministère des Affaires étrangères du Canada, l'Ambassade de France à Ottawa et l'agence de presse Syfia vous propose une découverte de la francophonie mondiale par le biais de huit textes ainsi que d'une bande dessinée sur le thème de la jeunesse. Bonne lecture.

Le rap happe les jeunes

Madieng Seck
(collaboration spéciale SYFIA)

SÉNÉGAL

Au Sénégal, en Afrique de l'Ouest, près de 4000 groupes de rap tiennent les jeunes en délire. "Dénonciation des tares du système", rêve d'une so-ciété plus juste et plus démo-cratique sont les notes majeures de ce hip hop tropical.

«J'en ai marre de vivre dans cette cité dégueulasse, mal gérée. J'en ai marre de vivre dans une cité où rien ne marche...». Pour crier son ras-le-bol, le groupe de rap *Bamba-J Fall* n'y va pas par quatre chemins. *«Le pays est en crise, mobilisons-nous pour nos droits et contre le népotisme, la corruption, l'exclusion, le chômage...»,* martèle en écho *Da Brains*.

Pareils messages électrisent des milliers de jeunes Sénégalais. Fin 1998, ils avaient pris d'assaut le stade Léopold Senghor, le plus grand de Dakar, la capitale. Certes, il s'agissait d'un concert d'Alpha Blondy, le roi ivoirien du reggae. Mais si beaucoup s'étaient déplacés, c'était d'abord pour communier avec leurs stars-rap. Invités : le *Positive Black Soul* et le *Rap Adio*. Ce dernier a à peine entonné les premières paroles « *46 ans et chômeur (...), j'ai envie d'un visa pour aller aux USA* » que ses fans lancent des cris stridents.

Depuis, dans une ambiance survoltée, le rap a gagné tout le pays. « *Même pour organiser un concert mbalax* (ndlr : le style de musique du Sénégalais Youssou Ndour reconnu mondialement), *il faut inviter un groupe de rap si on veut attirer les jeunes* », confie Cheikh Tidjane Diallo, responsable de la section musique au Centre culturel Blaise Senghor de Dakar.

Des quatre coins du pays, le rap parle aux jeunes Sénégalais de 15 à 25 ans. On le chante en anglais, en français, langue officielle du pays, mais aussi en langues nationales : wolof, poular, sérère, etc. En mai dernier, le *Soni-Rap* a eu un franc succès en région; en langue soninké, les rappers se sont moqués de l'émigration de certains de leurs compatriotes en Europe.

Musique de la rue. Né dans la capitale au début des années 90, le mouvement hip hop a maintenant partout pignon sur rue. Rien qu'à Dakar, on dénombre 3600 groupes de rap. Selon le Bureau des droits d'auteurs, cette floraison influence la production musicale au Sénégal où l'on enregistre aujourd'hui une cassette tous les trois jours.

Pour les artistes, les cachets ne sont pourtant pas énormes : 50 000 à 150 000 F cfa (entre 125 $ et 375 $) pour un concert. Selon les spécialistes, le rap ne nourrit pas son homme, sauf pour quelques gros noms qui font salles combles à Dakar et même à l'étranger. Ceux-là signent de bons contrats avec des studios.

Dans les quartiers populeux, dans les écoles ou sur les trottoirs, pas mal de jeunes taquinent le rap. « *C'est un style de musique pas difficile à composer et l'organisation d'un concert de rap ne demande pas grand chose : juste un lecteur de cassette, une bonne sono. On prête sa voix. Et hop, ça marche !* », commente Cheikh Tidjane.

Les paroles des chansons, sorties de la bouche de leurs stars, sont accueillies comme des messages de « *vérité* ». Le ton est dénonciateur. Les chanteurs mettent en musique le malaise social dont les jeunes, 60 % de la population sénégalaise, sont les principales victimes. Dans ces expressions extraordinairement volubiles, tout y passe : l'injustice, l'avortement, la privatisation des sociétés d'État... Ceux qui font des incursions en politique s'affichent carrément anti-pouvoir et dénoncent la répression d'étudiants ou de syndicalistes en grève. Mais les rappers savent aussi manier le langage du coeur. « *My love, je t'aime. Solange yaw la beugueu (Solange je t'aime)* », raconte le groupe *Da-Brains*.

Les jeunes, qui retrouvent dans ces paroles leurs préoccupations quotidiennes, sont de plus en plus des inconditionnels. « *Le rap est la seule musique qui me plaît. On y dénonce les méfaits de l'Etat, par exemple les coupures intempestives d'électricité* », déclare Zaccharia Touré dit Zac, un collégien de 16 ans. Habillé d'un large pantalon sans ceinture qui tombe sur les fesses et d'un modeste maillot de basketteur, Zac est un féru de rap.

Au cours de l'entretien, démarré entre deux cours, derrière le terrain de basket, une dizaine de ses copains nous ont rejoints et se mêlent à la conversation. Tous, comme Zac, connaissent les mots de *«Solange»*. Chacun veut qu'on parle de son groupe préféré, représenté dans le collège par son *fan club*, comme c'est la mode un peu partout.

En rupture avec les valeurs africaines ? Les rappers sont-ils violents ? - Non ! répondent les jeunes. Mais comment « *dénoncer l'insolence des riches et la violence des voleurs, sans parler comme eux ou mimer leurs gestes ?* », s'interroge l'un d'eux. Des groupes comme *Rap Adio*, dont les membres montent sur scène le visage cagoulé, utilisent des expressions musclées pour passer leurs messages. « *Sur les trottoirs, tu verras que des pédés, des prostituées qui te disent Soo amoul money do time (si tu n'as pas de fric, tu ne baises pas)* », chante d'ailleurs Rap Adio. Cette « violence verbale », certains adultes la condamnent. D'autres prédisent que le rap ne fera pas long feu dans une société où la pudeur garde encore sa place.

« *Ce qui lui manque, c'est la capacité de renouvellement. C'est toujours le même tempo, qui fait référence à l'Outre-Atlantique* », explique Amadou Gaye, directeur du Centre culturel de Kaolack, à 200 km de la capitale. Certains groupes refusent toutefois ce mimétisme et affichent leur attachement aux valeurs africaines. Leurs noms (*Daara-J*, *Bamba-J*, etc.) et leurs tenues traditionnelles en sont la preuve.

Mais pour l'heure, le rap vit encore ses heures de gloire. Les radios et les discothèques font appel aux rappers pour l'animation. Même les or-ganismes de développement les sollicitent pour faire passer, auprès des jeunes, leurs messages de prévention sur le sida ou les drogues.

Le Sénégal en bref...

Capitale : Dakar
Population : 8,5 millions d'habitants
Langues : français (langue officielle), wolof, poular, sérère, diola, malinké et oninké (langues nationales)
Situation géographique: Ce pays côtier se trouve en Afrique de l'Ouest; Dakar est d'ailleurs le point le plus occidental du continent africain. Près de 40 % des Sénégalais se concentrent dans les villes. Le coton et l'arachide sont les deux principales cultures d'exportation. La pêche connaît aussi un développement important.
Coopération : Le taux de scolarisation est faible; seulement la moitié des filles sont allées ou vont à l'école. Pour stimuler le secteur de l'éducation, la Fondation Paul-Gérin-Lajoie (Québec) oeuvre dans les quartiers et les villages du nord du pays. Elle favorise la construction de nouvelles salles de classes et leur prise en charge par les populations locales.

MAX MÉDIA ATTEINT DES SOMMETS!

SCÉNARIO ET DESSINS : PAUL ROUX



À suivre...

CRTC

AUDIENCE DU CRTC

Canada

Le CRTC vous invite à participer à une audience publique débutant le 16 novembre 1999, à 9h00, au Delta Bessborough, 601 e., crois. Spadina, Saskatoon (Sask.), afin d'étudier ce qui suit: 9. LETHBRIDGE (Alb.). **ROGERS BROADCASTING LIMITED** demande d'obtenir une licence visant l'exploitation d'une entreprise de radio FM de langue anglaise à Lethbridge. La nouvelle station serait exploitée à la fréquence 106,7 MHz, à la rétrocession de la licence actuelle émise à CJOC Lethbridge. La requérante a souligné que ce changement d'une station de radio AM ayant une formule country à une station de radio FM ayant une formule musicale adulte/contemporain, disques d'or, offrirait plus de choix et de diversité aux auditeurs de Lethbridge. La requérante demande également l'autorisation de diffuser simultanément sur les bandes AM et FM durant 3 mois avant de rétrocéder la licence actuelle émise à CJOC. EXAMEN DE LA DEMANDE: 1015, 3e ave. s., Lethbridge (Alb.). Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez écrire au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard le 22 octobre 1999 et joindre à votre lettre une preuve que vous en avez envoyé une copie au requérant. Vous pouvez également soumettre vos observations par courrier électronique au: procedure@crtc.gc.ca. Pour plus d'information: **1-877-249-CRTC (sans frais)** ou Internet: http://www.crtc.gc.ca. Document de référence: Avis d'audience public CRTC 1999-9.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

TV5

Semaine du 9 octobre


Bernard Pivot

BOUILLON DE CULTURE

JE ME SOUVIENS...

Dimanche 10 octobre à 19 h 15
Lundi 11 octobre à 10 h 15
Vendredi 15 octobre à 23 h 45

Cette semaine, l'écrivain canadien Neil Bissoondath est reçu sur le plateau de BOUILLON DE CULTURE pour parler de son dernier livre, *Tous ces mondes en elle*. Une rencontre à ne pas manquer à **TV5** !

TAPIS ROUGE

SPÉCIAL RENTRÉE

Samedi 9 octobre à 17 h 30
Dimanche 10 octobre à 22 h 15

TAPIS ROUGE fait une rentrée remarquée avec une émission spéciale remplie d'éclats de rire, de surprises et de duos inédits. Vous pourrez voir des artistes qui font l'actualité comme Francis Cabrel, Julie Snyder, Isabelle Boulay, Johnny Hallyday, Mylène Farmer, Enrique Iglesias, David Hallyday et Patrick Timsit.

Francis Cabrel

L'intégrale de notre programmation se trouve sur Internet.
www.tv5.org

Le Gaboteur, le seul journal de langue française à Terre-Neuve et au Labrador recherche un (e) agent (e) de marketing

Responsabilités :
- élaborer un plan de marketing
- développer le marché publicitaire local et provincial
- préparer des documents et réaliser des campagnes de promotion
- recruter des nouveaux abonnés et réaliser des campagnes d'abonnement
- intégrer le journal dans les écoles françaises et les classes d'immersion
- rechercher et développer de nouvelles sources de revenus

Compétences requises :
- formation en vente et / ou en marketing
- bonne communication
- bilingue
- connaissance de l'informatique
- capacité de travailler en équipe tout en faisant preuve d'autonomie et d'initiative
- connaissance du domaine de la presse, et des communautés francophones du Canada est un atout

Lieu de travail :
Poste basé à Stephenville, avec fréquents déplacements dans la province. Ce poste requiert donc l'utilisation d'un véhicule et d'un permis de conduire valable.

Rémunération :
Salaire de base + commissions

Entrée en fonction :
Immédiatement

* Le poste est pour une durée d'un an

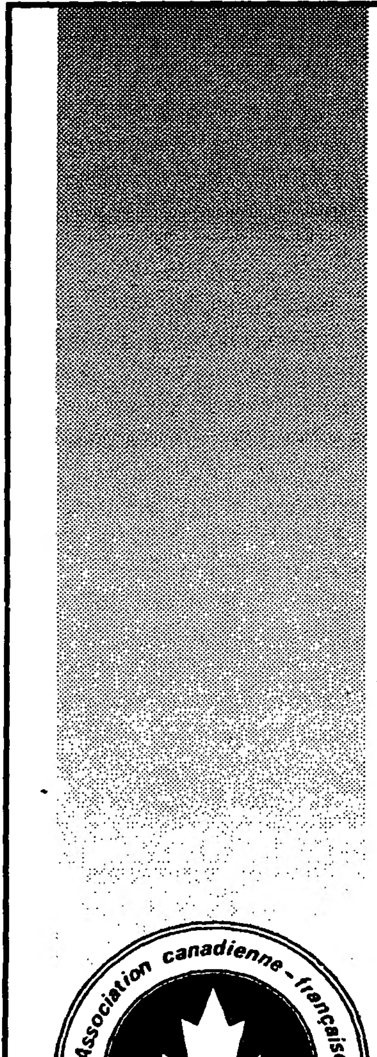
Faites parvenir votre lettre de candidature, votre curriculum vitae et vos références à :

Le Gaboteur
Poste d'agent (e) de marketing
Att : Directrice générale
41, rue Main
Stephenville, Terre-Neuve
A2N 1H5
Courriel : gaboteur@nf.sympatico.ca



L'Éducation physique quotidienne de qualité
Un enfant actif est un enfant en santé

Parlez-en à votre directeur(trice) d'école ou commissaire



Comité de mise en candidatures

Le Secrétariat provincial de l'Association canadienne-française de l'Alberta est à la recherche de candidates ou de candidats pour siéger à son exécutif. Un comité a été chargé de recueillir les candidatures. Il est composé de Messieurs Guy Nobert et Deni Lorieau

Quatre postes doivent être comblés:

- La présidente Mme Louisette Villeneuve termine un mandat d'un an.
- Le vice-président Ben Van De Walle termine un mandat de deux ans.
- Le vice-président Jean Guy Thibaudeau termine un mandat de deux ans.
- La vice-présidente Claire Hébert termine un mandat par intérim suite à la démission de Rachelle Bergeron.

Association canadienne-française de l'Alberta

Pour obtenir un formulaire, veuillez communiquer avec Lyne Lemieux au 780-466-1680, par télécopieur au 780-465-6773 ou par courrier électronique au l.lemieux@francalta.ab.ca

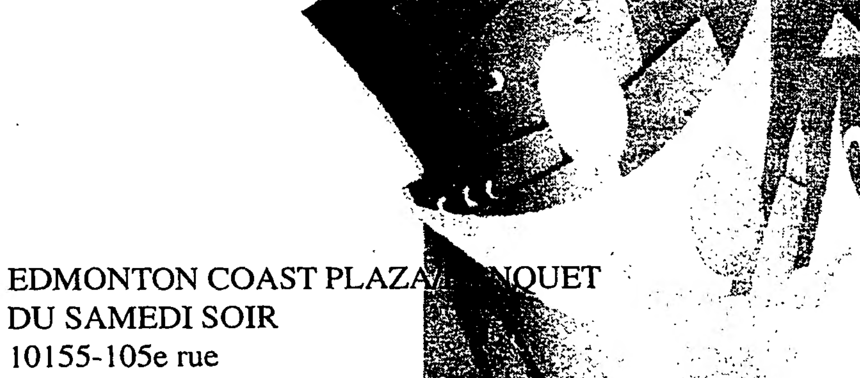
Rond-Point

Au fil de l'an 2000!

Les 15 et 16 OCTOBRE 1999

LA CITÉ FRANCOPHONE
VENDREDI ET SAMEDI
8527-91e rue

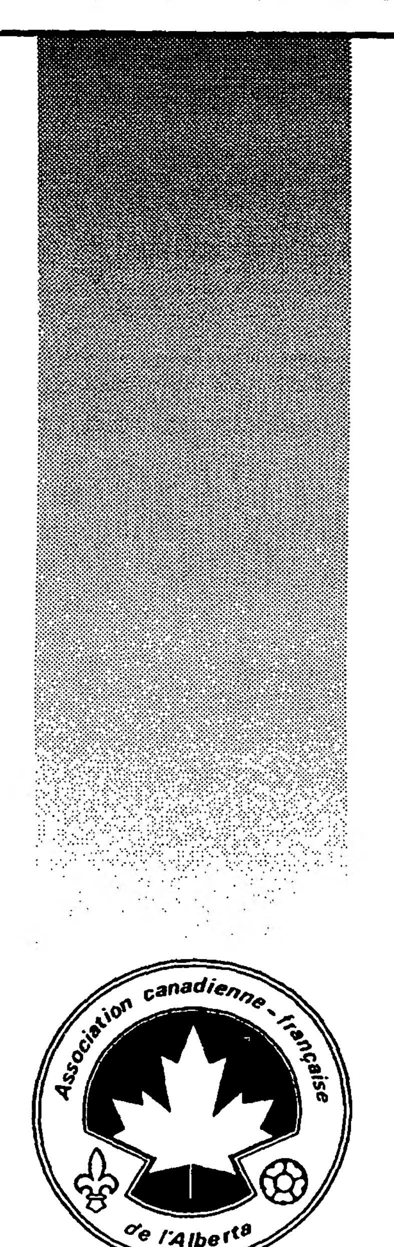
Inscrivez nous à votre agenda!



EDMONTON COAST PLAZA BANQUET
DU SAMEDI SOIR
10155-105e rue

Réservez votre chambre avant le mardi 5 octobre
au 780-423-4811

Rond Point est l'Assemblée générale annuelle de tous les membres de l'ACFA



Candidatures à la présidence de l'A.C.F.A.

Voici la résolution qui a été acceptée à l'assemblée générale annuelle de l'A.C.F.A. le 17 octobre 1998 pour les candidatures à la présidence de l'A.C.F.A. :

«Que les candidatures à la présidence soient connues deux semaines avant l'assemblée générale annuelle. Si aucun.e candidat.e ne se présente, la mise en candidature demeure ouverte jusqu'à l'assemblée générale annuelle.»

En conséquence, le Comité de mise en candidature demande à tous les candidat-es à la présidence de l'A.C.F.A. de compléter un formulaire de candidature d'ici 16 h 30 le 1er octobre prochain. Si aucune personne ne dépose un bulletin de candidature par 16 h 30 le 1er octobre, la mise en candidature demeurera ouverte jusqu'à l'assemblée générale annuelle 16 octobre 1999.
Si par contre, au moins une candidature est reçue par le Comité de mise en candidature au plus tard à 16 h 30 le 1er octobre, les candidatures seront closes et aucune autre candidature pourra être reçue après 16 h 30 le 1er octobre ou à l'assemblée générale annuelle.

Pour obtenir un formulaire, veuillez communiquer avec Lyne Lemieux au (780) 466-1680, par télécopieur au (780) 465-6773 ou par courrier électronique au l.lemieux@francalta.ab.ca.

Le Comité de mise en candidature

Les changements suivants sont proposés aux Statuts et règlements de l'Association canadienne-française de l'Alberta:



5.7 Élections

Article 44. Le/la président-e de l'ACFA est élu-e pour un terme d'une année seulement. Il/elle ne peut être réélu-e qu'une seule fois consécutivement.

Modification:

Article 44. Le/la présidente de l'ACFA est élu-e pour **un terme de deux ans**. Il/elle ne peut être réélu-e qu'une seule fois consécutivement.

Suite à la réunion du Bureau des président.es du 18 septembre 1999, la modification suivante est proposée:

En raison de circonstances exceptionnelles, c'est-à-dire la modification de la durée du mandat de la présidence de l'ACFA d'un an à deux ans, que la présidente actuelle puisse poser sa candidature mais pour un mandat de deux ans seulement.

Bureau des Président-es

6.7 Vote

Auront droit de vote aux réunions du Bureau des Président-es:

a) les président.es et les délégué-es des régionales incorporées sous la Charte de l'ACFA;
b) le/la président-e général-e de l'Association, en cas de parité des voix;
c) les membres du Comité exécutif provincial;
d) le/la président-e de Francophonie Jeunesse de l'Alberta ou son/sa délégué-e
e) le/la présidente de la Fédération des aînés franco-albertains ou son/sa délégué-e

Modification:

Ajout de

f) le/la président-e des Cercles locaux incorporés sous la Charte de l'ACFA; ou son-sa délégué-e;



Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent parvenir à nos bureaux au plus tard le vendredi à midi.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à 12h.

L'équipe du Franco vous remercie de votre collaboration

Tél: 465-6581 Téléc: 469-1129

PARC NATIONAL BANFF

Deuxième forum de planification annuel

Les 15 et 16 octobre 1999
BANFF SENIORS CENTRE, 107, RUE BEAR, BANFF (ALBERTA)

Le deuxième forum de planification annuel du parc national Banff, présenté conjointement par Parcs Canada et le Banff Centre for Mountain Culture, permettra aux membres du public de faire des commentaires sur la réalisation du plan directeur du parc national Banff.

Durant les tables rondes, des représentants des différents secteurs du parc donneront un aperçu des accomplissements de Parcs Canada en ce qui concerne la réalisation du plan directeur du parc national Banff d'avril 1997. Ils parleront également des priorités relatives à la planification pour l'année prochaine.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez appeler Helen Kennedy au bureau du Directeur du parc national Banff.

Tél.: (403) 762-1510

Patrimoine canadien
Parcs Canada
Canada

À L'ATTENTION DES DÉTENTEURS DE DOCUMENTS DELIVRES PAR LES TITULAIRES DE LICENCES EN VERTU DE LA LOI SUR LES GRAINS DU CANADA.

Le 25 août 1999, le titulaire des licences mentionnées ci-dessous, délivrées par la Commission canadienne des grains, a renvoyé les licences et en a demandé l'annulation. Le titulaire ne souhaite pas renouveler les licences.

Nº de licence	Genre	Titulaire
GD 000255	Négoçiant en grains	Continental Grain Company(Canada)Ltd.
PE 003449	Silo primaire	Continental Grain Company(Canada)Ltd.

La Commission canadienne des grains détient présentement la garantie financière fournie par la compagnie susmentionnée, conformément à l'article 46 de la Loi sur les grains du Canada, pour couvrir les obligations aux détenteurs autorisés ou prescrits. Les détenteurs de documents qui n'ont pas reçu le paiement de la compagnie susmentionnée sont priés d'aviser la Commission, par écrit et dès que possible, des transactions impayées. La Commission doit recevoir l'avis, accompagné des photocopies de documents à l'appui, d'ici le 29 octobre 1999; au plus tard (veuillez *noter la limite stipulée ci-dessous*).

Note: Limite. article 49(3)
3) Par dérogation au paragraphe (2), la garantie donnée par le titulaire d'une licence d'exploitation d'un silo primaire ou d'un silo de transformation ou d'un commerce de grains ne peut être réalisée ou recouvrée relativement à un accusé de réception, un bon de paiement ou un récépissé que si, à la fois:
a) avant l'expiration de la période réglementaire suivant la livraison au titulaire du grain qui y est visé, celui-ci a manqué à son obligation de paiement ou de livraison envers le producteur ou a refusé de l'exécuter;
b) le producteur en a avisé par/écrit la Commission dans les trente jours suivant le manquement ou le refus.

Prière de faire parvenir tout avis au:
Chef de service, Octroi de licences
Commission canadienne des grains
Services à l'organisme
303, rue Main, piece 700
Winnipeg (Manitoba) R3C 3G8

Les licences délivrées le sont sous réserve d'expiration, d'annulation, de révocation ou de suspension pendant toute la campagne agricole. Vous pouvez vous renseigner sur la situation actuelle des titulaires de licence aux termes de la Loi sur les grains du Canada en composant le (204) 983-3309 ou en consultant le site Web de la Commission canadienne des grains au www.ccg.ca

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service, **LE FRANCO** vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines Plus de 20 mots: 0,10 $ de plus par mot. Annonces encadrées: 3,50$ de plus. Vous devez ajouter 7% (TPS).
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste avant le lundi midi (12h00) . Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 780-465-6581 avant le lundi midi.. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

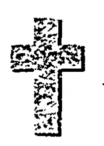
LE FRANCO 201, 8527 - 91e Rue Edmonton (AB) T6C 3N1
Tél.: 780-465-6581

Calgary - Recherche gardien(ne) pour bébé de 6 mois commençant en janvier 2000. Trois ou cinq jours par semaine, votre maison ou la nôtre. Appelez Annie au 403-284-5776 (01-10)

Recherche gardienne francophone, non-fumeur, pour bambin de 19 mois, 2 à 3 jours par semaine, cours de premiers soins. Appeler Louise au 435-1001 (24-9)

Collectionneur d'art... Des oeuvres de l'ariste Jean-Guy Dallaire sont offertes sur le marché international des ventes aux enchères. Pour plus d'information consultez la page web de l'artiste: jean-guy.com (15-10)

Expertise en carrière, emploi et entreprenariat (programmes gouvernementaux) Service de secrétariat dont correction bilingue, curriculum vitae. Pour information contacter 939-6274 (29-10)



PRIÈRES

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT, la PRÈRE ST-JUDE et la PRIÈRE à Mère Térésa. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 26,75$ (TPS incluse). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales. Retournez le tout à:

LE FRANCO
8527, 91e Rue
Edmonton (AB)
T6C 3N1

Petit ou gros bobo

Le Secteur santé à votre service



- Répertoire de professionnel.les
- Réseautage
- Page Web
- Renseignements, ressources
- Promotion des services sociaux et de santé en français

ACFA provinciale
Diane Conway, directrice,
Secteur santé
(780) 466-1680
poste 208
www.francalta.ab.ca/acfa/sante
sante@francalta.ab.ca

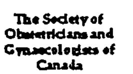
LA SANTÉ DES FEMMES

Parlons-en!

À la recherche d'information sur la ménopause?
Besoin d'en savoir plus long sur l'ostéoporose?

NOTRE SERVICE D'INFORMATION SANS FRAIS EST LÀ POUR VOUS

1-800-977-1778







Un message de la Société de l'Ostéoporose du Canada et de la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada, partenaires pour la santé des femmes.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

CALGARY

Ste-Famille
1719- 5 Rue S.O
samedi: 17h
dimanche: 10h30

CENTRALTA

Legal
Paroisse St-Emile
Dimanche: 9h30

St-Albert
Chapelle
Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

EDMONTON ET ALENTOURS

St-Thomas d'Aquin
8410-89e Rue
Samedi:16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Immaculée-Conception
10830-96e Rue
Dimanche:10h30

St-Anne
9810-165e Rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928-110e Rue
Dimanche: 10h30

Beaumont, St-Vital
4905-50e Rue
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

ST-PAUL

1er, 3e et 5e samedi
à 19h30
Dimanche: à 9h30

Le Franco sur le Net:
www.francalta.ab.ca/communic.htm